

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

(article L621-30 du code du patrimoine)

Église Saint-Maurice

Monument historique inscrit par arrêté du 23 novembre 2021
7 bis place Ampère, 69270 COUZON-AU-MONT-D'OR



Domaine de la Guerrière

Monument historique classé par arrêté du 4 mai 1998
44 rue Rochon – 1 rue Valesque, 69270 COUZON-AU-MONT-D'OR



RAPPORT DE PRÉSENTATION

1) Localisation

L'église Saint-Maurice et son clocher se situent en haut de la place Ampère de Couzon-au-Mont-d'Or, dominant le paysage. Ces éléments forment ainsi un point de repère essentiel. Le domaine de la Guerrière est localisé au pied des carrières de Couzon-au-Mont-d'Or, au flanc d'un coteau dominant la Saône.

2) Historique et description

La commune de Couzon-au-Mont-d'Or est située entre deux entités paysagères naturelles de qualité : la Saône et les masses boisées de la côtière à l'ouest. Elle s'est développée sur une pente permettant une appréhension globale du site.

Son occupation précoce est attestée par les vestiges d'un aqueduc romain et d'une charte de 984 mentionnant la commune comme bien de l'Église de Lyon. Le bourg de Couzon s'est ainsi développé durant le XIV^{ème} siècle au pied de la colline, en abords de l'ancien château pour le chapitre de Saint-Jean. Cet espace est occupé par des constructions antérieures à 1789. Le quai de Saône, pour sa part, connaît un développement plus tardif.

Une profonde saignée due à la construction du chemin de fer entre 1848 et 1854 scinde aujourd'hui encore le village en deux parties, reliées entre elles par trois ponts.

L'organisation du centre distingue trois espaces d'ouest en est : le quartier haut favorise des rues en belvédère, le quartier médian est caractérisé par un bâti médiéval homogène, et le quartier des bords de Saône émet un fort impact paysager. Le centre ancien est l'écrin de

l'Église Saint-Maurice et du Domaine de la Guerrière, tous deux protégés au titres des monuments historiques.

a) L'église de Saint-Maurice

Sont inscrits au titre des monuments historiques, la totalité de l'église Saint-Maurice, et la fortification de l'ancienne enceinte castrale.

Datée de l'époque médiévale, l'église Saint-Maurice n'en garde que peu d'éléments dont son clocher et son chœur. L'édifice aurait effectivement constitué une ancienne partie du château des Comtes de Lyon. C'est à partir du milieu du XVII^{ème} siècle que des campagnes de réparation, restauration, et restructuration des éléments du site se succèdent. C'est notamment entre 1855 et 1876 que l'intervention de l'architecte Pierre Bossan sur l'église Saint-Maurice lui confère un style néo-roman. Il vient l'ériger sur un plan en croix latine terminé par une abside hémisphérique. Des arcs en plein cintre, des bandes lombardes et des contreforts imposants viennent confirmer ce nouveau registre.

Le clocher forme un point de repère essentiel dans le paysage historique et culturel de Couzon-au-Mont-d'Or. Tout d'abord inséré dans l'enceinte du château des comtes de Lyon puis partie intégrante de la composition de Bossan pour l'agrandissement de l'ancienne église, il se présente à la manière des campaniles d'Italie, comme un signal fort surplombant le bourg.

b) Le domaine de la Guerrière

Sont classés au titre des monuments historiques, la totalité du château du domaine de la Guerrière, ainsi que l'ensemble des jardins comprenant les deux portails, les murs de clôture, l'allée cavalière, la terrasse et ses tours de soutènement, les escaliers, l'orangerie, la cour du vivier et sa fontaine, l'ensemble de la « Combe », et les bâtiments de la ferme.

La Guerrière fait partie de ces nombreuses demeures de campagne de la noblesse lyonnaise construites aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les mentions les plus anciennes attestent de sa vente par un acte notarié daté de 1640. Les dispositions actuellement visibles de cet élégant château et de ses jardins sont plutôt à dater des périodes de transformations et d'agrandissement. Effectivement, les terres ont été achetées au milieu du XVIII^{ème} siècle, alors que l'escalier monumental de style Louis XV qui dessert les deux corps de logis est construit au début du XX^{ème} siècle.

L'ensemble de la propriété est entièrement clos de murs et par conséquent, très peu visible de la voie publique. Elle se compose de deux corps de bâtiments à angle droit terminés chacun par des tours rectangulaires en surélévation. Une chapelle prolonge le bâtiment de l'aile est tandis que d'autres édifices occupent les jardins arborés. Ils font en effet partie de la propriété et ont conservé les parties ordonnancées d'origine, bénéficiant à ce jour du classement au titre des monuments historiques.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de périmètre délimité des abords s'appuie sur les points suivants :

Du fait de leur proximité et de leur co-insertion dans le contexte urbain, le clocher de l'église et le Château de la Guerrière ont bénéficié d'un PDA unique validé en 2011. Or, depuis 2015 la

servitude de protection MH sur l'église s'est étendue, ne concernant plus seulement le clocher mais l'édifice en totalité. En outre, cette servitude touche dorénavant la fortification de l'enceinte castrale. Dès lors, un périmètre de 500 mètres a de nouveau été généré par cette nouvelle protection. Pour autant, les enjeux traduits aux nouveaux abords de ces monuments n'ont pas évolué, et il convient de rétablir le contour du PDA antérieur, en cohérence avec le travail de préservation mené par l'UDAP en lien avec la commune depuis 2011.

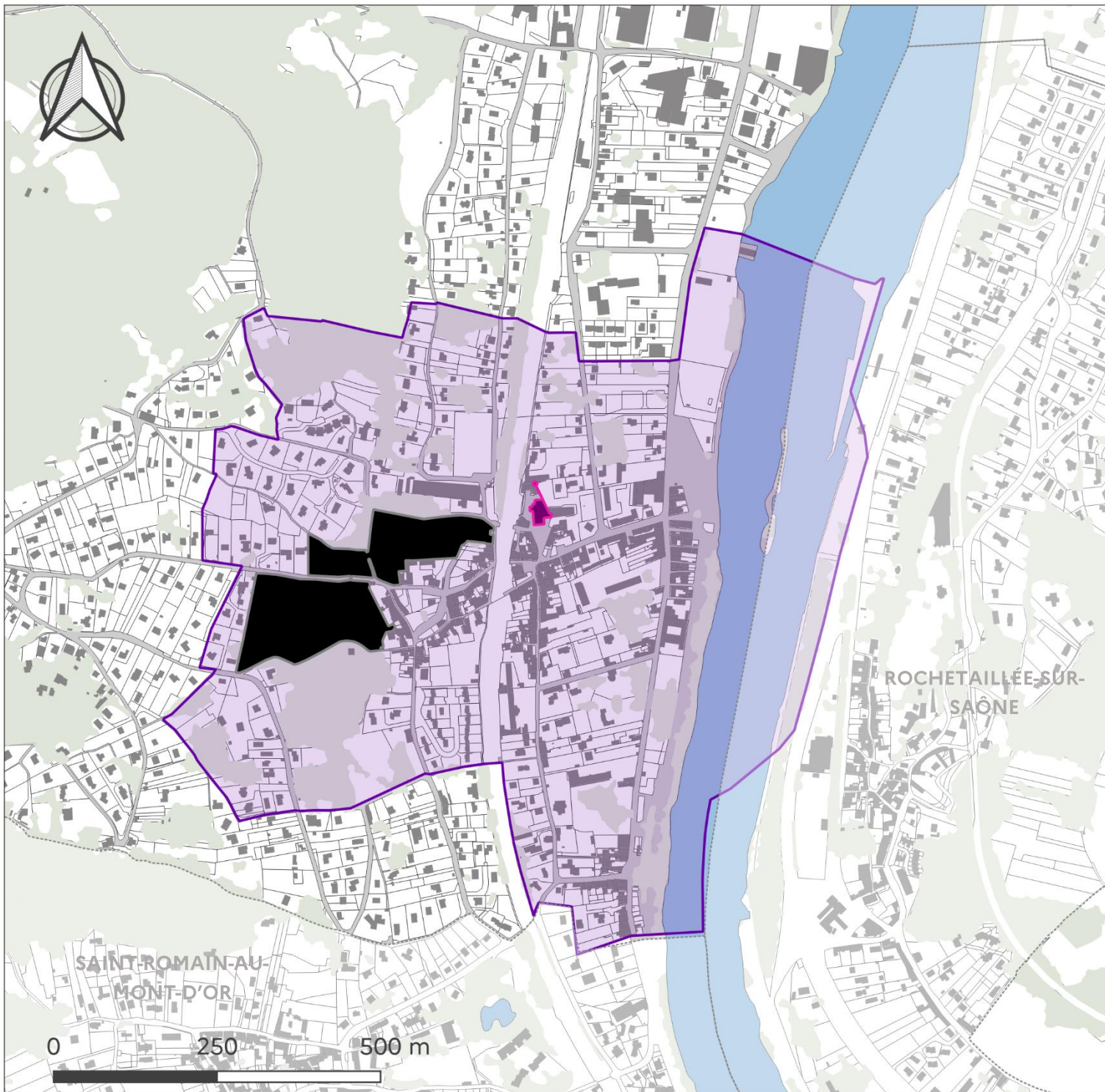
Le PDA exclut ainsi l'essentiel des zones pavillonnaires à l'ouest, au sud, et au nord. Ces secteurs entièrement urbanisés dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, ne comportent aucun intérêt patrimonial par rapport aux monuments et au village. Ils ne présentent également que très peu d'apports paysagers à l'exception des zones proches du Domaine de la Guerrière et du site végétal de la Madone Notre-Dame des carrières.

En revanche, le PDA intègre l'ensemble du vieux bourg et du hameau ancien (maisons de carriers) plus au sud afin de préserver la qualité d'ensemble des bords de Saône. Ce contour a également pour objectif de préserver le caractère végétal qui compose cette entité paysagère.

L'architecte des bâtiments de France,



Emmanuelle DIDIER



PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES NOUVEAU PÉRIMÈTRE

ÉGLISE SAINT-MAURICE

7 bis place Ampère, 69270 COUZON-AU-MONT-D'OR




Monument historique inscrit le 24 novembre 2021

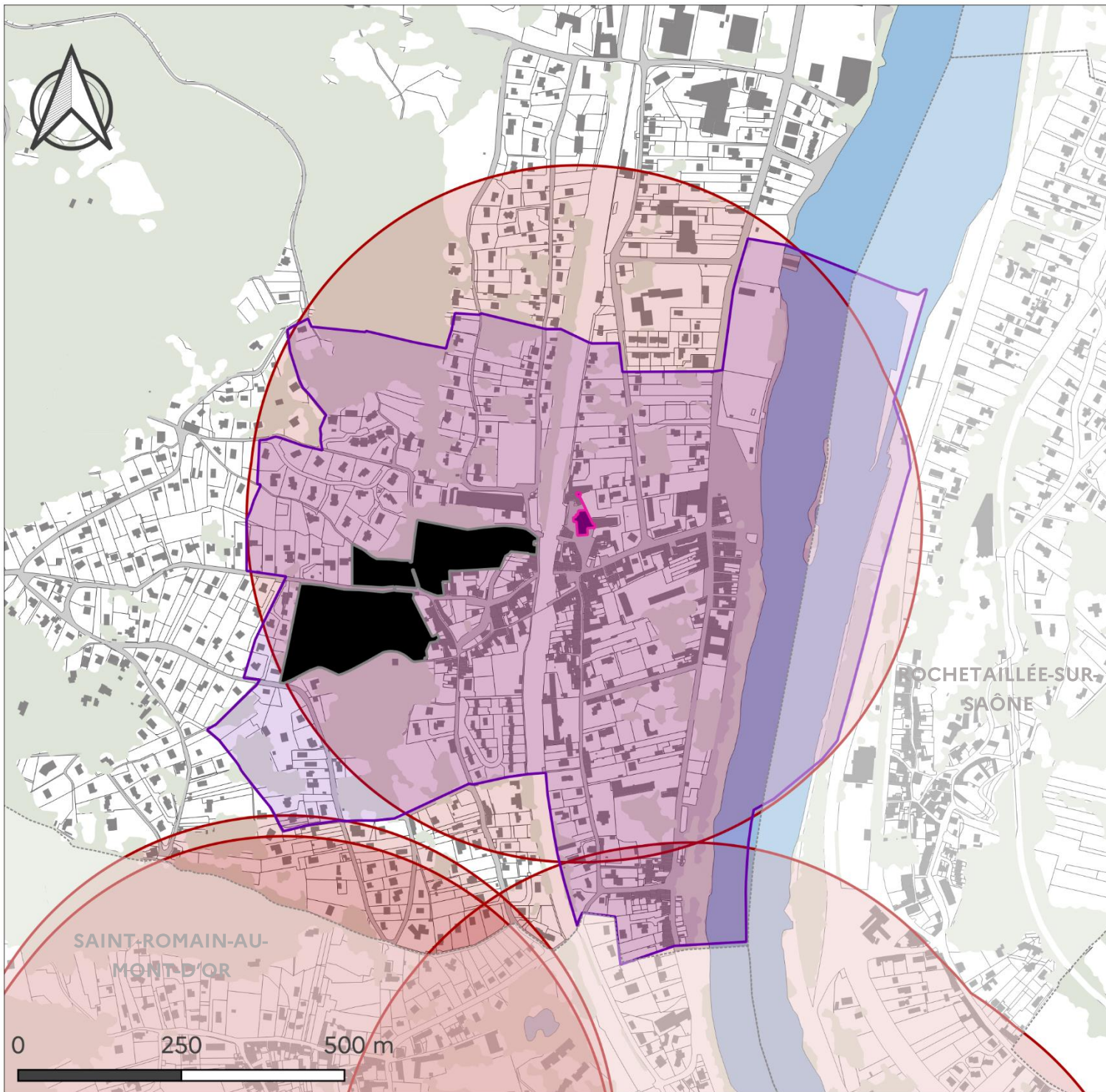
DOMAINE DE LA GUERRIÈRE

44 rue Rochon – 1 rue Valesque, 69270 COUZON-AU-MONT-D'OR

Monument historique classé le 4 mai 1998

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  MH inscrit
-  MH classé



PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES TOUTES PROTECTIONS





EGLISE SAINT-MAURICE

7 bis place Ampère, 69270 Couzon-au-Mont-d'Or
Monument historique inscrit le 24 novembre 2021

DOMAINE DE LA GUERRIERE

44 rue Rochon – 1 rue Valesque, 69270 Couzon-au-
Mont-d'Or
Monument historique classé le

LÉGENDE

-  Proposition de périmètre délimité des abords
-  Périmètre de protection des 500 mètres
-  MH inscrit
-  MH classé